


# TARIFS DES REDEVANCES PUBLIQUES 2022

# I. TARIFS DES REDEVANCES PUBLIQUES

<p><b>AR Prefecture</b></p> <p>ES-2105107-2020321-042-DE Reçu le 25/03/2022 Publié le 25/03/2022</p>	
--	--

# REDEVANCE D'AMARRAGE DES NAVIRES ANNEE 2022



En euros Toutes Taxes Comprises (T.V.A. de 20% incluse)

catégories circulaire	CATEGORIES du plan de Mouillage	DIMENSIONS EN METRES				HORS SAISON 1er octobre au 31 mars				SAISON 1er avril au 30 septembre				FORFAIT ANNUEL	FORFAIT MOIS EAU/ELEC. >25 J	FORFAIT JOUR EAU/ELEC. <25 J
		longueur		largeur	Surface m <sup>2</sup>	jour	semaine	mois	semestre	jour	semaine	mois	semestre			
1976	A.B.C	de 0 à	6	2,40	14,40	7,45 €	44,67 €	178,65 €	1 071,92 €	17,81 €	106,91 €	427,71 €	2 566,29 €	2 493,35 €	14,79 €	1,48 €
	D.E.F.G	"	8	2,75	22,00	10,80 €	64,76 €	259,05 €	1 554,30 €	27,79 €	166,75 €	667,19 €	4 003,12 €	3 761,91 €	23,70 €	2,37 €
	H	"	8	3,00	24,00	12,66 €	75,93 €	303,71 €	1 822,23 €	32,42 €	194,60 €	778,59 €	4 671,52 €	4 625,03 €	25,46 €	2,55 €
	I.J	"	10	3,20	32,00	15,75 €	94,44 €	377,72 €	2 266,30 €	39,35 €	236,20 €	945,07 €	5 670,40 €	5 947,99 €	33,86 €	3,39 €
	K	"	10	3,50	35,00	17,24 €	103,36 €	413,46 €	2 480,74 €	42,70 €	256,37 €	1 025,74 €	6 154,42 €	6 476,10 €	39,99 €	4,00 €
	LM1	"	12	3,80	45,60	19,46 €	116,76 €	467,05 €	2 802,29 €	48,52 €	291,26 €	1 165,33 €	6 991,95 €	7 676,37 €	50,07 €	5,01 €
	LM2	"	14	3,80	53,20	19,46 €	116,76 €	467,05 €	2 802,29 €	48,52 €	291,26 €	1 165,33 €	6 991,95 €	7 676,37 €	50,07 €	5,01 €
	N	"	14	4,00	56,00	22,65 €	135,90 €	543,60 €	3 261,59 €	56,69 €	340,23 €	1 361,25 €	8 167,53 €	9 043,08 €	63,26 €	6,33 €
	O2	"	14	4,20	58,80	22,65 €	135,90 €	543,60 €	3 261,59 €	56,69 €	340,23 €	1 361,25 €	8 167,53 €	9 043,08 €	63,26 €	6,33 €
	P.Q	"	14	4,60	64,40	29,36 €	176,09 €	704,39 €	4 226,35 €	73,15 €	439,13 €	1 756,95 €	10 541,70 €	11 688,99 €	92,33 €	9,23 €
	Q2	"	18	4,80	86,40	30,74 €	184,40 €	737,57 €	4 425,43 €	76,73 €	460,57 €	1 842,75 €	11 056,49 €	13 185,85 €	111,48 €	
	S1	"	18	5,20	93,60	37,12 €	222,68 €	890,69 €	5 344,17 €	93,21 €	559,45 €	2 238,44 €	13 430,67 €	15 964,07 €	132,30 €	
	S2	"	18	5,60	100,80	45,20 €	271,17 €	1 084,65 €	6 507,89 €	113,41 €	680,76 €	2 723,78 €	16 342,67 €	19 541,39 €	172,04 €	
	S3	"	19	5,80	110,20	52,59 €	315,51 €	1 262,03 €	7 572,15 €	131,92 €	791,82 €	3 168,15 €	19 008,88 €	22 651,41 €	187,83 €	
	T1	"	25	6,00	150,00	59,98 €	359,85 €	1 439,40 €	8 636,42 €	150,36 €	902,57 €	3 611,22 €	21 667,29 €			Facturation selon consommati on réelle
	T2	"	25	6,50	162,50	81,57 €	489,38 €	1 957,48 €	11 744,89 €	207,08 €	1 243,10 €	4 973,75 €	29 842,49 €			
	U1	"	25	7,00	175,00	91,14 €	546,79 €	2 187,17 €	13 122,99 €	216,26 €	1 298,16 €	5 194,01 €	31 164,05 €			
	U2	"	30	7,50	225,00	116,61 €	699,61 €	2 798,41 €	16 790,46 €	269,90 €	1 620,13 €	6 482,26 €	38 893,56 €			
	V1	"	30	8,00	240,00	124,31 €	745,85 €	2 983,43 €	17 900,57 €	287,97 €	1 728,63 €	6 916,38 €	41 498,29 €			
	V2	"	34	8,50	289,00	149,73 €	898,35 €	3 593,39 €	21 560,33 €	346,67 €	2 081,01 €	8 326,29 €	49 957,73 €			
	Y	"	40	9,50	380,00	196,94 €	1 181,63 €	4 726,54 €	28 359,22 €	455,87 €	2 736,49 €	10 948,90 €	65 693,42 €			

Tarif Journée	Les jours seront décomptés par période de 24h de midi à midi. Toute journée commencée est due
Tarif Semaine	Tarifs journaliers * 6
Tarif Mois	Tarifs journaliers *24
Tarif Forfait Annuel	Réservés aux titulaires d'une convention annuelle d'amarrage conformément à l'article R 5314-31 du code des Transports

La déclaration d'arrivée du navire au port doit être obligatoirement faite à la Capitainerie par le responsable du navire. La prolongation d'une occupation doit-être immédiatement signalée à la Capitainerie.

Tout occupant de poste de mouillage est tenu de se conformer aux règlements et consignes applicables sur le port (affichée au bureau du port).

Le tarif applicable pour tout catamaran correspond au tarif applicable pour un poste de longueur correspondant, multiplié par 1,5 (soit une majoration de +50%). Il pourra être appliqué les conditions de l'article 4 de la circulaire N°14-76110 du 13 août 1976 Relative à l'unification de l'assiette des tarifs de stationnement dans les ports de plaisance.

Le tarif applicable pour tout Véhicule Nautique à Moteur (jets-skis..) correspond au tarif applicable pour un poste de largeur correspondant à la largeur de la plateforme de mise à l'eau amarrée au quai. Aucun Véhicule Nautique à moteur n'est autorisé à être amarré sur le plan d'eau sans plate-forme adaptée.

La consommation électrique facturée au Réel (Navires de plus de 19m bénéficiant d'un Forfait Annuel ou Forfait Mensuel ou Navires de plus de 14m facturés au prix journalier ou semaine) s'effectuera sur un cout de revient global du KWh de 0,24 TTC

## A. Redevances pour l'usage des appareils de manutention et de l'aire de carénage

Reçu le 25/03/2022  
Publié le 25/03/2022



## REDEVANCES POUR L'USAGE DES APPAREILS DE MANUTENTION ET DE L'AIRES DE CARENAGE T.T.C.

**MISE A TERRE - MISE A L'EAU - (TVA à 20%)**

Les tarifs ci-dessous sont proposés pour les opérations effectuées entre le :

01/01/2022 et le 31/12/2022 durant les heures d'ouvertures de l'aire de carénage :

- Heures d'ouverture du 03/01/2022 au 25/02/2022 et du 26/09/2022 au 31/12/2022 : 08:00 à 12:00 - 14.00 à 16:30 : lundi, mardi, mercredi et jeudi  
08:00 à 12:00 : le vendredi
- Heures d'ouverture du 25/02/2022 au 27/09/2022 :  
07:30 à 12:00 – 14:00 à 17:30 : lundi, mardi, mercredi et jeudi  
07:30 à 12:00 – 14:00 à 16:30 : le vendredi


Longueur en mètres		Mise à terre	Mise à l'eau
$\geq$	$\leq$		
0	4,99	57,75 €	50,40 €
5	5,99	77,70 €	67,20 €
6	6,99	81,90 €	77,70 €
7	7,99	94,50 €	86,10 €
8	8,99	109,20 €	100,80 €
9	9,99	128,10 €	117,60 €
10	10,99	178,50 €	165,90 €
11	11,99	239,40 €	203,70 €
12	12,99	287,70 €	234,15 €
13	13,99	297,15 €	274,05 €
14	14,99	349,65 €	304,50 €
15	16	384,30 €	340,20 €
16	16,99	432,60 €	399,00 €
17	17,99	500,85 €	434,70 €
18	18,99	537,60 €	506,10 €
19	19,99	667,80 €	613,20 €
20	20,99	802,20 €	753,90 €
21	21,99	935,55 €	903,00 €
22	22,99	1 069,95 €	1 036,35 €
23	23,99	1 204,35 €	1 172,85 €
24	24,99	1 287,30 €	1 236,90 €
25	25,99	1 336,65 €	1 290,45 €
26	26,99	1 390,20 €	1 356,60 €
27	27,99	1 444,80 €	1 409,10 €
28	28,99	1 499,40 €	1 461,60 €

**MISE A TERRE - MISE A L'EAU, HORS HEURES D'OUVERTURE -**

Tarifs proposés en dehors des heures d'ouverture de l'aire de débarquement (majoration de 50% des tarifs appliqués pendant les heures d'ouverture), et pour les cas d'urgence.

**AR Prefecture**

006-210600797-20220321-042-DE  
 Révisé le 25/03/2022  
 Publié le 25/03/2022



PORT DE LA RAGUE

Longueur en mètres		Mise à terre	Mise à l'eau
≥	≤		
0	4,99	86,63 €	75,60 €
5	5,99	116,55 €	100,80 €
6	6,99	122,85 €	116,55 €
7	7,99	141,75 €	129,15 €
8	8,99	163,80 €	151,20 €
9	9,99	192,15 €	176,40 €
10	10,99	267,75 €	248,85 €
11	11,99	359,10 €	305,55 €
12	12,99	431,55 €	351,23 €
13	13,99	445,73 €	411,08 €
14	14,99	524,48 €	456,75 €
15	16	576,45 €	510,30 €
16	16,99	648,90 €	598,50 €
17	17,99	751,28 €	652,05 €
18	18,99	806,40 €	759,15 €
19	19,99	1 001,70 €	919,80 €
20	20,99	1 203,30 €	1 130,85 €
21	21,99	1 403,33 €	1 354,50 €
22	22,99	1 604,93 €	1 554,53 €
23	23,99	1 806,53 €	1 759,28 €
24	24,99	1 930,95 €	1 855,35 €
25	25,99	2 004,98 €	1 935,68 €
26	26,99	2 085,30 €	2 034,90 €
27	27,99	2 167,20 €	2 113,65 €
28	28,99	2 249,10 €	2 192,40 €

Longueur en mètres		de 1 à 7 jours	de 8 à 14 jours (coefficient 1,2)	de 15 à 30 jours (coefficient 1,5)	plus de 30 jours (coefficient 2)
≥	≤				
0	4,99	14,70 €	17,64 €	22,05 €	29,40 €
5	5,99	16,80 €	20,16 €	25,20 €	33,60 €
6	6,99	19,95 €	23,94 €	29,93 €	39,90 €
7	7,99	24,15 €	28,98 €	36,23 €	48,30 €
8	8,99	29,40 €	35,28 €	44,10 €	58,80 €
9	9,99	36,75 €	44,10 €	55,13 €	73,50 €
10	10,99	42,00 €	50,40 €	63,00 €	84,00 €
11	11,99	46,20 €	55,44 €	69,30 €	92,40 €
12	12,99	49,35 €	59,22 €	74,03 €	98,70 €
13	13,99	53,55 €	64,26 €	80,33 €	107,10 €
14	14,99	56,70 €	68,04 €	85,05 €	113,40 €
15	15,99	60,90 €	73,08 €	91,35 €	121,80 €
16	16,99	66,15 €	79,38 €	99,23 €	132,30 €
17	17,99	91,35 €	109,62 €	137,03 €	182,70 €
18	18,99	102,90 €	123,48 €	154,35 €	205,80 €
19	19,99	110,25 €	132,30 €	165,38 €	220,50 €
20	20,99	120,75 €	144,90 €	181,13 €	241,50 €
21	21,99	133,35 €	160,02 €	200,03 €	266,70 €
22	22,99	139,65 €	167,58 €	209,48 €	279,30 €
23	23,99	151,20 €	181,44 €	226,80 €	302,40 €
24	24,99	164,85 €	197,82 €	247,28 €	329,70 €
25	25,99	181,65 €	217,98 €	272,48 €	363,30 €
26	26,99	187,95 €	225,54 €	281,93 €	375,90 €
27	27,99	194,25 €	233,10 €	291,38 €	388,50 €
28	28,99	212,10 €	254,52 €	318,15 €	424,20 €

Pour des séjours au-delà de 8 jours, ils seront majorés progressivement sur le tarif de base comme suit :

- Majoration de 50 % pour un séjour de 15 à 30 jours, sur le tarif de base
- Majoration de 100 % pour un séjour au-delà de 30 jours, sur le tarif de base.

## B. Tarifs de stationnement sur les parkings

### 1. Véhicules de passage : tarifs horaires (facturés au ¼ d'heure) Toutes Taxes Comprises (TVA à 20%)

Le stationnement est payant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2022, avec une franchise de 30mn de 0 à 29 minutes inclus de stationnement et la gratuité de 18h00 à 20h00 (afin de favoriser les embarquements/débarquements, l'avitaillement, les commerces...), aux tarifs suivants :

La base de perception est le ¼ d'heure, tout ¼ d'heure supplémentaire entamé est dû :

0 - 14 minutes de stationnement	franchise
15 - 29 minutes de stationnement	franchise
Par ¼ d'heure supplémentaire	0,50€
30 - 44 minutes	1,50€
45 - 59 minutes	2,00€
Soit l'heure de stationnement (59'59")	2,00€
Plafond par jour (24h)	48,00 €

En cas de perte du ticket, le forfait de stationnement est :

Inférieur à 24 heures	48,00 €
Supérieur à 24 heures : multiplié par le nombre de jours	48,00 €

### 2. Abonnements annuels particuliers à certaines catégories d'usagers :

Les catégories d'usagers concernées par un abonnement annuel gratuit sont les exploitants de commerces légalement implantés sur le domaine public portuaire, le personnel permanent et saisonnier de la Régie du Grand Port de la Rague, les membres pêcheurs professionnels de la Prud'homie de Pêche de Cannes, les représentants ou service des administrations ou assimilés dans les limites suivantes :

Commerces du port	1 abonnement annuel par alvéole
Personnel du port	1 abonnement annuel par salarié
Pêcheurs professionnels	1 abonnement annuel par pêcheur dont le navire est présent en permanence sur le port
Représentants ou service des administrations ou assimilés	1 abonnement annuel par administration ou service

**L'abonnement inclut le coût du badge.**

## 1. Abonnements Payants Toutes Taxes Comprises (TVA à 20%) :

AR Prefecture

006-210600797-20220321-042-DE

Reçu le 25/03/2022

Publié le 25/03/2022



Les catégories d'usagers concernés sont :

- Locataires d'un poste d'amarrage.
- Professionnels du nautisme n'ayant pas d'installation fixe dans l'enceinte portuaire et intervenant fréquemment sur le port ; ces professionnels bénéficient d'une réduction de 50% sur justificatif du registre des métiers ou registre du commerce.
- Membres d'équipage permanents à bord des navires amarrés dans le port
- Clients des commerces du port :

Afin d'être plus accessibles à leurs clients, les commerçants du port peuvent acheter des tickets de sortie, pour que chaque client puisse stationner pour la journée entière dans le parking du port.

- Armateurs ou membres d'équipage, à l'ancre au large du port, stationnant leurs véhicules dans le port (tarifs indiqués ci-dessous dans la catégorie « Grande Plaisance »).

Abonnements	Professionnels	Professionnels	Autres	Commerçants	Grande Plaisance
	1 <sup>er</sup> badge	2 <sup>ème</sup> badge	Usagers		
Journalier	/	/	/	2,04 €	/
Hebdomadaire	/	/	16,32 €	/	89,25 €
Mensuel	/	/	25,50 €	/	357,00 €
Trimestriel	/	/	52,02 €	/	1 071,00 €
Semestriel	88.74 €	88.74 €	88,74 €	88.74 €	2 142,00 €

### L'abonnement inclut le coût du badge.

Les abonnements sont personnels et ne peuvent faire accéder qu'un seul véhicule d'utilisateur au stationnement sur le port de La Rague.

Les badges sont placés sous la responsabilité de l'utilisateur du port de La Rague.

Tout badge perdu, détérioré ou détruit sera invalidé et entraîne l'achat et le paiement d'un nouveau badge au prix unitaire de 20 €.



## C. Base de calcul pour la perception de l'éco-participation

00100797-20220321-042-DE  
 Reçu le 25/03/2022  
 Publié le 25/03/2022



CATEGORIES du plan de Mouillage	DIMENSIONS EN METRES			PÉRIODE				
	longueur		largeur	jour	semaine	mois	semestre	annuel
A.B.C	de 0 à	6	2,40	0,31 €	1,84 €	2,14 €	16,52 €	33,05 €
D.E.F.G	"	8	2,75					
H	"	8	3,00	0,46 €	2,75 €	4,59 €	27,54 €	55,08 €
I.J	"	10	3,20					
K	"	10	3,50					
L.M1	"	12	3,80					
L.M2	"	14	3,80					
N	"	14	4,00					
O1	"	12	4,20					
O2	"	14	4,20					
P.Q	"	14	4,60					
Q2	"	18	4,80					
S1	"	18	5,20					
S2	"	18	5,60					
S3	"	19	5,80					
T1	"	25	6,00	0,92 €	5,51 €	9,18 €	55,08 €	110,16 €
T2	"	25	6,50					
U1	"	25	7,00					
U2	"	30	7,50					
V1	"	30	8,00					
V2	"	34	8,50					
Y	"	40	9,50					

## D. Redevances pour la collecte et le traitement des déchets des navires ne séjournant pas dans le port (TVA à 20%)

Reçu le 25/03/2022  
Publié le 25/03/2022



- Pour un dépôt d'ordures ménagères de 100 litres à 4 000 litres : 10,20€ TTC par sac de 100 litres
- Pour un dépôt d'ordures ménagères supérieur à 4 000 litres : 24€ TTC par sac de 100 litres

## E. Tarifs pour manifestations commerciales, associatives, tournages et événements

Prestation / Occupation du domaine portuaire	Tarification (HT)
Etalages divers / Stands / Tentes	4,28 €/m <sup>2</sup> /jour
Etalages divers / Stands / Tentes Inclus: branchement, consommation en eau et électricité, évacuation des eaux usées,	7,34 €/m <sup>2</sup> /jour
Stationnement de véhicules techniques sur les terre-pleins (camions, camionnettes, remorques, fourgons, bus, etc.)	3,27 €/m <sup>2</sup> /jour
Badges pour accéder aux blocs sanitaires (ordinairement réservés aux usagers du port)	3,06 € /personne/jour

Exonération de redevances pour toutes les associations à but non lucratif, régulièrement constituée au sens de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association, qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général, à l'exclusion de toute action ou activité commerciale (organisation de salon, foire, évènement d'entreprise, publicité...), et répondant à l'un des critères suivants :

- le siège de l'association est à Mandelieu - La Napoule
- ou
- l'objet de l'association est lié au nautisme
- ou
- l'objet de l'association est lié au développement durable

## F. Tarification pour les Véhicules Nautiques à Moteur (notamment les jet-skis)

Le tarif applicable pour tout Véhicule Nautique Motorisé (jet-skis...) correspond au tarif applicable pour un poste de largeur correspondant à la largeur de la plateforme de mise à l'eau amarrée au quai. Aucun jet-ski n'est autorisé à être amarré sur le plan d'eau sans une plateforme adaptée.

## G. Remplacement de mouillages (hors entretien et usage normal)

AR Prefecture

Reçu n° 20220321-042-DE

Reçu le 25/03/2022

Publié le 25/03/2022



catégories circulaire 1976	CATEGORIES du plan de Mouillage	DIMENSIONS EN METRES			tarifs (TTC TVA à 20%)
		longueur		largeur	
ABC	A.B.C	de 0 à	6	2,40	69,36 €
DEFG	D.E.F.G	"	8	2,75	70,04 €
DEFG	H	"	8	3,00	73,01 €
H	I.J	"	10	3,20	82,85 €
K	K	"	10	3,50	82,85 €
L	L.M1	"	12	3,80	96,66 €
L	L.M2	"	14	3,80	119,01 €
N	N	"	14	4,00	119,01 €
O	O1	"	12	4,20	96,66 €
O	O2	"	14	4,20	119,01 €
PQ	P.Q	"	14	4,60	119,01 €
RF	Q2	"	18	4,80	140,14 €
RF	S1	"	18	5,20	140,14 €
RF	S2	"	18	5,60	140,14 €
T	S3	"	19	5,80	140,14 €
U	T1	"	25	6,00	151,44 €
U	T2	"	25	6,50	151,44 €
U	U1	"	25	7,00	151,44 €
V	U2	"	30	7,50	158,67 €
V	V1	"	30	8,00	158,67 €
X	V2	"	34	8,50	158,67 €
Y	Y	"	40	9,50	158,67 €

N.B. : Par « mouillages », nous entendons l'ensemble du dispositif (pendilles, manilles, bouts, chaînes filles..) permettant aux plaisanciers d'amarrer la proue de leurs bateaux.

## H. Tarifs pour les avitaillements du Grand Port de la Rague 2022

Afin de protéger l'activité et la rentabilité de l'activité de la station d'avitaillement du port, une redevance sera appliquée pour les avitaillements par camion au prix TTC de : 23.50 /m3

## II. Autres tarifs Grand Port de la Rague 2022

<b>AUTRES TARIFS GRAND PORT DE LA RAGUE 2022 (TTC)</b>	
2ème Badge plaisancier	48,00 €
Badge professionnel	88,74 €
Bloc côtier	21,00 €
Livre de Bord	32,00 €
Prise électrique 125 A	692,00 €
Prise électrique 90 A	295,00 €
Prise électrique 32 A	92,00 €
Prise électrique 16 A	70,00 €
Raccord Eau	10,00 €
Taxe de séjour	0,20 €
<b>AUTRES TARIFS GRAND PORT DE LA RAGUE 2022 (HT)</b>	
Loyer des locaux professionnels au m2/mois	21,50 €
Autorisation d'occupation temporaire aire de carénage Part fixe €/ m2/an	16 €
part variable % du chiffre d'affaires HT	2,50%
plan d'eau attenant à l'aire de carénage €/m2/an	12 €